

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

### ARAB INTERNATIONAL LEASE

Siège social :

L'ARAB INTERNATIONAL LEASE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 05 juin 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, la société FINOR (Mustapha MEDHIOUB) et FAC( Med Néji HERGLI).

#### ARAB INTERNATIONAL LEASE

AIL

11, Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

#### BILAN AU 31 DECEMBRE 2007 (Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	31 Décembre		CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31 Décembre	
	2007	2006		2007	2006
	Notes			Notes	
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
Immobilisations incorporelles		60 037	49 547		10 000 000
Moins : amortissements		(51 472)	(49 547)		1 400 839
	4	8 565	-	Résultats reportés	34 707
					(682 369)
Immobilisations utilisées par la société		366 191	324 179		11 435 546
Moins : amortissements		(235 551)	(189 191)		10 293 429
	5	130 640	134 988	Résultat de l'exercice	1 033 400
					1 139 956
Immobilisations destinées à la location		137 706 606	120 599 586		12 468 946
Moins : amortissements		(84 634 215)	(74 231 371)		11 433 385
Moins : provisions		(1 534 358)	(1 500 903)		
	6	51 538 033	44 867 313	<b>PASSIFS</b>	
				<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	
Immobilisations financières	7	1 300 665	1 282 097	Emprunts	14
				Autres passifs financiers	15
Total des actifs immobilisés		52 977 903	46 284 398		20 687 500
					19 540 100
Autres actifs non courants	8	171 303	99 049		47 500
					57 750
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		53 149 205	46 383 447	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	20 735 000
					19 597 850
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
Clients et comptes rattachés		7 238 790	7 400 052		
Moins : provisions et produits réservés		(5 129 739)	(5 791 323)		
	9	2 109 051	1 608 729	<b>PASSIFS COURANTS</b>	
				Fournisseurs et comptes rattachés	16
Autres actifs courants	10	979 548	1 222 560	Autres passifs courants	17
Placements et autres actifs financiers	11	11 895	11 416	Concours bancaires et autres passifs financiers	18
Liquidités et équivalents de liquidités	12	1 349 896	1 629 160		4 233 626
					3 721 155
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		4 450 390	4 471 865		16 440 868
				TOTAL DES PASSIFS COURANTS	24 395 649
					19 824 076
TOTAL DES ACTIFS		57 599 595	50 855 311	TOTAL DES PASSIFS	45 130 649
					39 421 926
				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	57 599 595
					50 855 311

**ARAB INTERNATIONAL LEASE**  
**AIL**  
 11, Rue Hédi Noura - 1001 - Tunis

**ETAT DE RESULTAT**  
 (Montants exprimés en dinar tunisien)

		31 Décembre	
		<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
	Revenus bruts de leasing	29 810 196	26 056 609
	Autres produits	203 494	266 487
	Variation des produits réservés	3 547	33 439
	Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(24 452 541)	(21 272 068)
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>5 564 696</b>	<b>5 084 467</b>
	<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	<b>(2 621 987)</b>	<b>(2 436 895)</b>
	<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>29 729</b>	<b>70 607</b>
	<b>PRODUITS NETS</b>	<b>2 972 438</b>	<b>2 718 179</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
	Charges de personnel	730 121	568 989
	Autres charges d'exploitation	477 142	399 079
	Dotations aux amortissements	71 189	48 145
	Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	390 488	546 226
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 668 940</b>	<b>1 562 439</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 303 498</b>	<b>1 155 740</b>
	Autres gains ordinaires	15 181	14 213
	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>1 318 679</b>	<b>1 169 953</b>
	Impôt sur les sociétés	(285 279)	(29 997)
	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>	<b>1 033 400</b>	<b>1 139 956</b>

(\*) Soldes retraités à des fins comparatives.

**ARAB INTERNATIONAL LEASE****AIL**

11, Rue Hédi Noura - 1001 - Tunis

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	33 794 441	31 852 171
Sommes versées aux fournisseurs	(388 670)	(317 662)
Sommes versées au personnel	(636 077)	(523 865)
Intérêts payés	(2 765 981)	(2 263 862)
Impôts et taxes payés	(584 092)	(185 441)
Autres flux liés à l'exploitation	17 685	37 000
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>29 437 306</u>	<u>28 598 340</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(32 777 530)	(30 906 794)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	13 000	11 500
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(45 400)	(22 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	8 460	3 831
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(32 801 470)</u>	<u>(30 913 463)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des emprunts	23 000 000	13 000 000
Remboursements d'emprunts	(19 915 100)	(13 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>3 084 900</u>	<u>-</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>		
	<u>-</u>	<u>483 600</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		
	<u>(279 264)</u>	<u>(1 831 522)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	1 629 160	3 460 682
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 349 896	1 629 160

ARAB INTERNATIONAL LEASE  
AIL  
11,Rue Hédi Nouria - 1001 -Tunis

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION  
(Montants exprimés en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2007	2006 <sup>(1)</sup>		2007	2006 <sup>(1)</sup>		2007	2006 <sup>(1)</sup>
Loyers de leasing	29 776 259	26 029 630	Amortissements des immobilisations en location	24 452 541	21 272 068			
Préloyers	33 937	26 979						
Variation des intérêts réservés	2 137	31 567						
<b>Revenus bruts de leasing</b>	<b>29 812 333</b>	<b>26 088 176</b>	<b>Total des amortissements</b>	<b>24 452 541</b>	<b>21 272 068</b>	<b>Revenus nets de leasing</b>	<b>5 359 792</b>	<b>4 816 108</b>
Revenus nets de leasing	5 359 792	4 816 108	Charges financières nettes	2 621 987	2 436 895			
Intérêts de retard et sur report	126 433	189 412						
Variation des intérêts de retard réservés	1 410	1 872						
Produits accessoires	77 061	77 075	<b>Total des charges financières</b>	<b>2 621 987</b>	<b>2 436 895</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>2 942 709</b>	<b>2 647 572</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>5 564 696</b>	<b>5 084 467</b>	Autres charges d'exploitation	477 142	399 079			
Marge commerciale (PNB)	2 942 709	2 647 572	Charges de personnel	730 121	568 989			
Produits des placements	29 729	70 607						
<b>Sous total</b>	<b>2 972 438</b>	<b>2 718 179</b>	<b>Sous total</b>	<b>1 207 263</b>	<b>968 068</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>1 765 175</b>	<b>1 750 111</b>
Excédent brut d'exploitation	1 765 175	1 750 111	Dotations aux amortissements	71 189	48 145			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1 462 991	2 024 593			
- Suite au recouvrement des créances	1 071 330	1 478 367	Créances radiées	1 015 071	1 040 082			
- Suite à la radiation de créances	1 016 244	1 040 082	Impôt sur les sociétés	285 279	29 997			
Autres produits ordinaires	15 181	14 213						
<b>Sous total</b>	<b>3 867 930</b>	<b>4 282 773</b>	<b>Sous total</b>	<b>2 834 530</b>	<b>3 142 817</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>1 033 400</b>	<b>1 139 956</b>
						<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 033 400</b>	<b>1 139 956</b>

<sup>(1)</sup> Retraité à des fins comparatives.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'ARAB INTERNATIONAL LEASE « A.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 29 Novembre 1996 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

### NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### 2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33,3%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique (*)	33,3%
- Installations générales	10,0%

(\*) : Antérieurement à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, le matériel informatique était amorti linéairement au taux de 15%, soit sur une durée d'utilité estimée à 6 ans et 8 mois. Un changement d'estimation est intervenu au cours de l'exercice 2007, et a consisté à ramener la durée d'utilité de ces immobilisations à trois ans à partir de la date de mise en service. Ce changement d'estimation a été appliqué prospectivement.

**2-2 : Immobilisations destinées à la location**

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer couru.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

**2-3 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

**2-4 : Politique de provisions**

Les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

**2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :**

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

**A- Actifs courants** : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

**B1- Actifs nécessitant un suivi particulier** : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**B2- Actifs incertains** : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

**2-4-2 Les garanties****Les garanties retenues comprennent :**

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

**2-4-3 La valeur du matériel en leasing :****Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :**

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

**2-5 : Comptabilisation des revenus**

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, trimestriellement ou semestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

**2-6 : Impôt sur les sociétés**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

**2-7 : Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

**NOTE 3 : CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION**

Les plus values sur cession d'immobilisations en leasing, correspondant aux indemnités de résiliation, figuraient jusqu'au 31 décembre 2006 parmi les autres gains ordinaires. En 2007, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les données de 2006 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

**NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans, selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Coût d'acquisition des logiciels	60 037	49 547
Amortissements cumulés	(51 472)	(49 547)
Valeur comptable nette	<u>8 565</u>	<u>-</u>

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 1.925.

ARAB INTERNATIONAL LEASE  
AIL  
11, Rue Hédi Nouria - 1001 - Tunis

## NOTE 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE  
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période	
Matériel de transport	20,0%	138 910	55 750	26 658	168 002	73 669	31 501	22 904	82 267	85 736
Equipements de bureau	10,0%	60 620	4 205		64 825	39 970	6 275		46 245	18 580
Matériel informatique (*)	33,3%	94 006	8 166		102 172	62 821	28 375		91 195	10 976
Installations générales	10,0%	30 643	549		31 192	12 731	3 113		15 844	15 348
<b>TOTAUX</b>		<b>324 179</b>	<b>68 670</b>	<b>26 658</b>	<b>366 191</b>	<b>189 191</b>	<b>69 264</b>	<b>22 904</b>	<b>235 551</b>	<b>130 640</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) En 2007, le matériel informatique est amorti au taux indiqué selon le mode linéaire, alors qu'en 2006, il était amorti, selon le même mode, sur une durée d'utilité de 6 ans et 8 mois.

## NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	97 160 010	(46 877 323)	50 282 687
- Immobilisations, contrats suspendus	3 825 874	(1 994 584)	1 831 290
- Immobilisations, contrats échus	35 828 585	(35 762 308)	66 277
- Immobilisations en cours	892 137		892 137
<b><u>Totaux</u></b>	<b>137 706 606</b>	<b>(84 634 215)</b>	<b>53 072 391</b>
- Provisions pour dépréciation		(1 534 358)	(1 534 358)
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2007</u></b>	<b>137 706 606</b>	<b>(86 168 573)</b>	<b>51 538 033</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2006</u></b>	<b>120 599 586</b>	<b>(74 231 371)</b>	<b>46 368 217</b>
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(1 500 903)	(1 500 903)
<b><u>Soldes nets de provisions au 31 Décembre 2006</u></b>	<b>120 599 586</b>	<b>(75 732 274)</b>	<b>44 867 313</b>
<b><u>Additions de l'exercice</u></b>			
- Investissements	31 977 442		31 977 442
- Transferts	1 309 832	(352 110)	957 722
- Relocations	41 650		41 650
<b><u>Retraits de l'exercice</u></b>			
- Cessions à la valeur résiduelle	(10 129 669)	10 123 383	(6 286)

- Cessions anticipées	(3 905 078)	3 171 184	(733 894)
- Transferts	(1 309 832)	352 110	(957 722)
- Relocations	(53 009)	11 836	(41 173)
- Radiation	(824 317)	743 293	(81 024)
<u>Amortissements de l'exercice</u>		(24 452 541)	(24 452 541)
<u>Dotations aux provisions sur encours financier</u>		(329 032)	(329 032)
<u>Reprises de provisions sur encours financier</u>		295 577	295 577
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2007</u></b>	<u>137 706 606</u>	<u>(86 168 573)</u>	<u>51 538 033</u>

- Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D : 31 977 442 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

- Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D : 10 129 669 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 6 286.

- Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D : 733 894.

- La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 24 452 541. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer couru, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

#### NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (SUITE)

##### 6.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Bâtiment et travaux publics	15 989 752	3 472 570
Industrie	27 201 241	10 152 951
Tourisme	22 487 538	9 632 386
Commerces et services	66 371 030	27 421 367
Agriculture	5 657 045	2 393 116
<b><u>Total</u></b>	<u>137 706 606</u>	<u>53 072 391</u>

##### 6.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Equipements	27 696 977	8 114 573
Matériel roulant	91 754 741	35 691 982
Matériel divers	989 741	186 980
<b><u>Sous total</u></b>	<u>120 441 459</u>	<u>43 993 535</u>
Immobilier	17 265 147	9 078 855
<b><u>Total</u></b>	<u>137 706 606</u>	<u>53 072 391</u>

#### NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	2007	2006
Titres de participations	1 100 000	1 100 000
Prêts au personnel	200 360	181 792
Dépôts et cautionnements versés	305	305
<b><u>Total</u></b>	<u>1 300 665</u>	<u>1 282 097</u>

Les titres de participations s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit:

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date de souscription</u>
- SICAR BTKD	90 000	5	450 000	2001/2002
- SICAR UIB	65 000	10	650 000	1999/2000
<u>Total</u>			<u>1 100 000</u>	

ARAB INTERNATIONAL LEASE

AIL

11, Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

**NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007**

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	(a)	370 554	104 101	474 655	314 755	26 915	341 670	132 985
Frais d'émission des billets de trésorerie	(a)	75 418	-	75 418	32 168	17 465	49 633	25 785
Frais d'émission d'emprunt bancaire	(a)	-	15 000	15 000	-	2 467	2 467	12 533
<b>TOTAUX</b>		<b>445 972</b>	<b>119 101</b>	<b>565 073</b>	<b>346 923</b>	<b>46 847</b>	<b>393 770</b>	<b>171 303</b>

(a): Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des obligations et/ou billets de trésorerie, et ce, au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission des emprunts et des billets de trésorerie, s'élevant à D: 46 847 figure parmi les charges financières.

**NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 582 373	3 039 316
A déduire :		
- Provisions	(1 388 770)	(1 248 994)
- Produits réservés	(223 788)	(254 299)
<u>Montant net</u>	<u>1 969 815</u>	<u>1 536 023</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	3 656 417	4 360 736
A déduire :		

- Provisions	(3 006 368)	(3 662 046)
- Produits réservés	(510 813)	(625 984)
<u>Montant net</u>	<u>139 236</u>	<u>72 706</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>2 109 051</u>	<u>1 608 729</u>

**NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)****9.1 Clients ordinaires**

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Inférieur à 1 mois	792 837	598 243
- Entre 1 et 3 mois	824 964	712 154
- Entre 3 et 6 mois	463 618	387 828
- Entre 6 mois et 1 année	566 029	445 370
- Supérieur à 1 année	1 003 905	753 219
- Frais	136 699	146 929
- Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(205 678)	(4 429)
<u>Total des impayés</u>	<u>3 582 373</u>	<u>3 039 316</u>

**9.2 Clients en contentieux**

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Impayés	3 656 417	1 934 374
- Encours financier	2 256 460	4 360 736
- Avances et acomptes reçus	(100 395)	(86 805)
<u>Total brut</u>	<u>5 812 482</u>	<u>6 208 305</u>
A déduire :		
- Provisions	(4 228 352)	(4 746 034)
- Produits réservés	(510 813)	(625 984)
<u>Total net</u>	<u>1 073 317</u>	<u>836 287</u>

**NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)****9.3 Provisions pour dépréciation**

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Solde en début de période	4 911 041	5 595 779
- Reprises de la période suite recouvrement des créances	(472 599)	(1 432 570)
- Reprises de la période suite radiation des créances	(821 539)	(905 149)
- Dotations de la période	778 236	1 652 980
<u>Solde en fin de période</u>	<u>4 395 138</u>	<u>4 911 040</u>

**9.4 Produits réservés**

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Solde en début de période	880 283	1 048 655
- Transferts en Produits de la période	(100 378)	(171 736)
- Annulations suite à la radiation des créances	(142 136)	(134 933)
- Produits réputés réservés en fin de période	96 831	138 297
<u>Solde en fin de période</u>	<u>734 601</u>	<u>880 283</u>

**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	9	8
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	17 194	21 877
- Etat, report de TVA	288 260	285 295
- Etat, TVA gelée (A)	218 913	218 913
- Etat, retenue à la source ( voir note 27)	1 950	998
- Etat, acomptes provisionnels ( voir note 27)	25 767	-
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	-	27 014
- Charges constatées d'avance (B)	415 657	665 497
- Produits à recevoir des tiers	11 326	2 957
- Compte d'attente	471	-
<u>Total</u>	<u>979 548</u>	<u>1 222 560</u>

(A) : Le crédit de TVA s'élevant au 31 décembre 1999 à D: 656.740 est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

La société a bénéficié des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre. L'AIL n'a rien encaissé en 2007.

(B) : Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fournitures de bureau et autres	8 687	9 015
Maintenance	111	111
Abonnement ADSL	-	100
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	3 370	22 242
Intérêts précomptés sur billets de trésorerie	382 755	513 259
Commissions de placement sur billets de trésorerie	10 594	120 770
Frais sur achat de cadeaux	10 140	-
<u>Total</u>	<u>415 657</u>	<u>665 497</u>

**NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élevant à D: 11 895, correspond pour D: 11 855 à la valeur liquidative au 31 décembre 2007 de 113 actions Univers SICAV, et pour le reliquat, soit D: 40, à un solde de liquidités disponible chez l'intermédiaire en bourse SCIF.

**NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Banques	1 347 084	1 626 138
- Caisses	2 812	3 022
<u>Total</u>	<u>1 349 896</u>	<u>1 629 160</u>

**NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	124 357	101 477
- Réserve extraordinaire		650 000	650 000
- Fonds pour risque généraux		400 000	-
- Réserves pour fonds social	(C)	226 482	224 321
- Résultats reportés		34 707	(682 369)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>11 435 546</u>	<u>10 293 429</u>
Résultat de l'exercice (1)		1 033 400	1 139 956
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>12 468 946</u>	<u>11 433 385</u>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,033	1,140

(A) Au 31 Décembre 2007, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libéré en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

Actionnaire	Capital souscrit et libéré	Pourcentage
Banque Tuniso-Koweitienne	4 999 900	50,00%
Union International de Banques	1 999 900	20,00%
The Arab Investment Company	2 000 000	20,00%
Société Tunisienne de Banque	500 000	5,00%
Arab Fisheries Company	500 000	5,00%
M. Sahbi KNANI	100	0,001%
M. Boubaker SGHAIER	100	0,001%
<u>Total</u>	<u>10 000 000</u>	<u>100,00%</u>

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de ses résultats distribuables à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

ARAB INTERNATIONAL LEASE

AIL

11, Rue Hédi Noura - 1001 - Tunis

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**

**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007**

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour FRGB <sup>(*)</sup>	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2005	10 000 000	101 477	650 000	-	221 661	(1 449 829)	767 460	10 290 769
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 juin 2006						767 460	(767 460)	-
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social					6 381			6 381
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes					(3 721)			(3 721)
Résultat de l'exercice 2006							1 139 956	1 139 956
Soldes au 31 Décembre 2006	10 000 000	101 477	650 000	-	224 321	(682 369)	1 139 956	11 433 385
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 juin 2007		22 880		400 000		717 076	(1 139 956)	-
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social					6 730			6 730
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes					(4 569)			(4 569)
Résultat de l'exercice 2007							1 033 400	1 033 400
Soldes au 31 Décembre 2007	10 000 000	124 357	650 000	400 000	226 482	34 707	1 033 400	12 468 946

(\*) Fonds pour Risque Bancaires Généraux

ARAB INTERNATIONAL LEASE  
AIL  
11, Rue Hédi Nourira - 1001 - Tunis

## NOTE 14 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS  
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007  
(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt effectif	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
							Soldes	Echéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>BILLETS DE TRESORERIE</b>									
Billet de trésorerie SICAV EPARGNANT	250 000	6,50%	04 janvier 2010	250 000	-	-	250 000	250 000	-
Billet de trésorerie PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	200 000	6,50%	04 janvier 2010	200 000	-	-	200 000	200 000	-
Billet de trésorerie TUNISIE SICAV	450 000	6,50%	04 janvier 2010	450 000	-	-	450 000	450 000	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 100 000	6,17%	04 janvier 2010	1 100 000	-	-	1 100 000	1 100 000	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,18%	26 mars 2008	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,38%	31 mars 2009	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,59%	16 mars 2010	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
<b>Total des billets de trésorerie</b>				<b>5 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
<b>CREDITS BANCAIRES</b>									
BEST BANK	5 000 000	TMM+2%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000
BTK	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	3 000 000	-	187 500	2 812 500	2 062 500	750 000
BEI (*)	5 727 600	8,25%	En bloc le 20 février 2013	5 727 600	-	5 727 600	-	-	-
BTE	3 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	-	3 000 000	-	3 000 000	2 625 000	375 000
<b>Total des crédits bancaires</b>				<b>18 727 600</b>	<b>13 000 000</b>	<b>15 915 100</b>	<b>15 812 500</b>	<b>4 687 500</b>	<b>11 125 000</b>
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>									
AIL 2002	10 000 000	7,4%	Annuellement (2003-2007)	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
AIL 2005	10 000 000	6,50%	Annuellement (2006-2010)	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
AIL 2007	10 000 000	6,875%	Annuellement (2008-2012)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
<b>Total des emprunts obligataires</b>				<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>16 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>33 727 600</b>	<b>23 000 000</b>	<b>19 915 100</b>	<b>36 812 500</b>	<b>20 687 500</b>	<b>16 125 000</b>

(\*) : Le crédit a été contracté auprès de la banque européenne d'investissement pour un montant en dinars équivalent à EUR: 4.000.000, au taux de 8,25% . Le principal est remboursable en bloc le 20 février 2013 alors que les intérêts sont payables semestriellement.

La société a procédé au règlement par anticipation de ce crédit au cours de l'exercice.

## NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	2007	2006
- Dépôts et cautionnements reçus	47 500	57 750
	<u>47 500</u>	<u>57 750</u>

## NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	2007	2006
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	6 455	28 087
	<u>6 455</u>	<u>28 087</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		

- Factures d'achats d'immobilisations	1 861 892	234 787
- Effets à payer	2 186 310	1 027 424
- Retenue de garantie	5 288	5 288
- Fournisseurs, factures non parvenues	173 681	232 797
	<hr/>	<hr/>
<u>Sous total</u>	<u>4 227 171</u>	<u>1 500 296</u>
	<hr/>	<hr/>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>4 233 626</u>	<u>1 528 383</u>

**NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	822 438	1 071 026
- Personnel, provisions pour congés payés	118 319	96 046
- Personnel, autres charges à payer	56 250	48 625
- Etat, retenues sur salaires	11 408	10 304
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	91 676	6 284
- Etat, impôt sur les sociétés (voir note 27)	285 279	29 997
- Etat, autres impôts et taxes à payer	8 467	8 043
- C.N.S.S	30 696	20 968
- Assurance groupe	6 810	6 409
- Autres comptes créditeurs	84 491	59 164
- Diverses charges à payer (A)	190 522	216 341
- Produits constatés d'avance (B)	2 014 799	1 956 979
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>3 721 155</u>	<u>3 530 186</u>

(A) : Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Redevances téléphoniques	4 000	3 691
Honoraires	37 000	23 500
Documentation	-	390
Entretien voitures	50	50
Eau & électricité	660	930
Indemnités du Président du Conseil d'Administration	882	-
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	147 784	161 002
Intérêts des comptes courants bancaires débiteurs	146	26 778
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>190 522</u>	<u>216 341</u>

(B) : Figurent sous cet intitulé les redevances de crédit bail échues et non courues à la date de clôture de la situation. Leur détail peut être récapitulé comme suit:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Principal échu et différé contenu dans les redevances de crédit bail	1 648 296	1 627 796

Intérêts échus et différés contenus dans les redevances de crédit bail

366 503

329 183

Total2 014 7991 956 979**NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	4 000 000	4 000 000
- Echéances à moins d'un an sur certificats de leasing	10 000 000	10 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits bancaires	1 125 000	187 500
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie	1 000 000	-
	<u>16 125 000</u>	<u>14 187 500</u>
<u>Sous total (voir note 14)</u>		
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	172 986	439 419
- Intérêts courus sur certificats de leasing et crédits bancaires	142 882	138 587
	<u>16 440 868</u>	<u>14 765 506</u>
<u>Total</u>		

**NOTE 19 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Loyers du leasing	29 776 259	26 029 630
- Préloyers	33 937	26 979
	<u>29 810 196</u>	<u>26 056 609</u>
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	
- Intérêts de retard	126 433	189 412
- Intérêts intercalaires	21 051	12 613
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	27 917	36 072
- Frais de dossier	28 093	28 390
	<u>203 494</u>	<u>266 487</u>
<u>Total des autres produits</u>		
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	97 595	169 822
Intérêts de retard antérieurs	2 783	1 914
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(95 458)	(138 255)
Intérêts de retard	(1 373)	(42)
	<u>3 547</u>	<u>33 439</u>
<u>Variation des produits réservés</u>		

**A déduire :**

- Dotations aux amortissements des immobilisations

données en location	(B)	(24 452 541)	(21 272 068)
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>5 564 696</u>	<u>5 084 467</u>
- Encours financiers des contrats :			
. Au début de l'exercice		44 252 840	40 295 129
. A la fin de l'exercice		51 426 439	44 252 840
. Moyenne	(D)	47 839 640	42 273 985
- Produits de l'exercice	(A) - (B) = (C)	5 357 655	4 784 541
- Taux moyen	(C) / (D)	11,20%	11,32%

**NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Intérêts et commissions sur emprunts obligataires		788 755	1 029 954
- Intérêts des crédits bancaires		666 442	498 144
- Intérêts des certificats de leasing		725 488	502 891
- Intérêts et commissions sur billets de trésorerie		292 938	272 858
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts et des billets de trésorerie		46 847	60 340
<u>Total des charges financières</u>	(A)	<u>2 520 470</u>	<u>2 364 187</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		101 852	75 609
- Autres produits financiers		(336)	(2 902)
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>101 516</u>	<u>72 707</u>
<u>Total général</u>		<u>2 621 987</u>	<u>2 436 895</u>
- Encours des emprunts			
. Au début de l'exercice		33 727 600	33 727 600
. A la fin de l'exercice		36 812 500	33 727 600
. Moyenne	(B)	35 270 050	33 727 600
- Taux moyen	(A) / (B)	7,15%	7,01%

**NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Plus values sur cession des placements	-	-	703
- Plus value potentielle sur placements	6	-	-

- Moins values sur cession des placements	-	(26 828)
- Moins value potentielle sur placements	-	(17)
- Dividendes	29 723	96 749
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	29 729	70 607

**NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Salaires et compléments de salaires	320 890	275 320
- Charges connexes aux salaires	192 586	128 489
- Cotisations de sécurité sociale	100 981	74 483
- Autres charges sociales	115 664	90 697
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	730 121	568 989

**NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Achat de matières et fournitures	35 713	34 413
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des achats</u>	35 713	34 413
	<hr/>	<hr/>
- Locations	82 521	79 743
- Entretien et réparations	13 291	5 053
- Primes d'assurances	14 064	8 183
- Autres	7 750	7 745
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des services extérieurs</u>	117 626	100 724
	<hr/>	<hr/>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	83 707	47 495
- Publicités, publications, relations publiques	15 278	15 082
- Cotisations et dons	17 486	25 208
- Déplacements, missions et réceptions	35 293	36 207
- Frais postaux et de télécommunications	23 718	22 422
- Services bancaires et assimilés	31 466	19 443
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des autres services extérieurs</u>	206 948	165 857
	<hr/>	<hr/>
- Jetons de présence	31 250	25 000
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des charges diverses</u>	31 250	25 000
	<hr/>	<hr/>
- Impôts et taxes sur rémunérations	12 925	10 419

- T.C.L	67 975	59 982
- Droits d'enregistrement et de timbres	3 306	1 516
- Autres impôts et taxes	1 399	1 168
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>85 605</b>	<b>73 085</b>
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>Total général</b>	<b>477 142</b>	<b>399 079</b>

**NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 925	142
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	69 264	48 003
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>Total</b>	<b>71 189</b>	<b>48 145</b>

**NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	1 462 991	2 024 593
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 071 330)	(1 478 367)
- Créances radiées	1 015 071	1 040 082
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(874 109)	(905 149)
- Annulation de produits réservés :		
* Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(93 040)	(119 095)
* Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(49 096)	(15 838)
	<u>          </u>	<u>          </u>
	<b>390 488</b>	<b>546 226</b>

**NOTE 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	9 246	11 500
- Autres	5 935	2 713
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>Total</b>	<b>15 181</b>	<b>14 213</b>

**NOTE 27 : IMPOT SUR LES SOCIETES**

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 318 679</b>	<b>1 169 953</b>
<b>A réintégrer</b>		
- Dotations aux provisions	1 462 991	2 024 593

- Reprises sur provisions fiscales	1 448 818	397 916
- Provisions fiscales 2004 pour affaires en cours	972 109	869 993
- Provisions pour congés payés 2007/2006	22 273	6 205
- Diverses charges non déductibles	-	1 041
<b>A déduire</b>		
- Provisions fiscales 2004 pour affaires en cours	972 109	869 993
- Reprises sur provisions comptables	1 945 438	1 478 367
- Dividendes et tantiemes	29 250	96 749
	<hr/>	<hr/>
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>2 278 074</u>	<u>2 024 593</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à hauteur de 100%	(1 462 991)	(2 024 593)
	<hr/>	<hr/>
<u>Résultat fiscal</u>	<u>815 083</u>	<u>-</u>
	<hr/>	<hr/>
<b>Impôt sur les sociétés</b> (Minimum d'impôt : 0,1% du chiffres d'affaires brut)	<u>285 279</u>	<u>29 997</u>
	<hr/>	<hr/>
<b>A imputer</b>		
- Excédent d'impôt antérieur	-	(27 014)
- Acomptes provisionnels payés	(25 767)	-
- Retenues à la source	(1 950)	(998)
	<hr/>	<hr/>
<u>Impôt à payer (à reporter)</u>	<u>257 562</u>	<u>1 985</u>

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES  
AUX ETATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

**I- APPLICATION DE LA CIRCULAIRE N° 91-24 DE LA BCT EN MATIERE DE DIVISION, COUVERTURE DES RISQUES ET SUIVI DES ENGAGEMENTS**

**Note 1 : DIVISION ET COUVERTURE DES RISQUES**

**1.1 Application de l'article 1<sup>er</sup>**

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux, à 5% des fonds propres nets s'élève à DT : 2.295.323 (A)

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets s'élève à DT : Néant (B)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 12.240.249 (C) (cf note 3)

(A) / (C) = 0,19 Inférieur à 5

(B) / (C) = 0 Inférieur à 2

Conclusion : article 1<sup>er</sup> respecté

**1.2 Application de l'article 2**

Bénéficiaires dont les risques encourus excèdent 25% des fonds propres nets : Néant

Conclusion : article 2 respecté

**1.3 Application de l'article 3**

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%, s'élève à DT : Néant (A)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 12.240.249 (B) (cf note 3)

(A) / (B) = 0 Inférieur à 3

Conclusion : article 3 respecté

#### 1.4 Application de l'article 4

Fonds propres nets / Risques encourus = 24,17 % (1) Supérieur à 8%

(1) Voir note 3

Conclusion : article 4 respecté

### Note 2 : SUIVI DES ENGAGEMENTS

#### 2.1 Classification des actifs

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes clients. La situation du client n'est pas prise en compte en tant que critère d'évaluation du portefeuille de la société.

Les contrats de leasing ne confèrent pas un droit de regard sur les documents comptables et la situation financière du client.

Ainsi, pour les anciens dossiers relatifs aux clients qui sont en règle dans le paiement de leurs loyers, la société ne dispose pas, le plus souvent d'informations récentes sur la situation financière du client.

#### 2.2 Comptabilisation des revenus

Les intérêts inclus dans les loyers et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés au bilan sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

#### 2.3 Evaluation des garanties

La société s'est conformée à l'article 10 de la circulaire n° 91-24 de la BCT, pour l'évaluation des garanties.

Les garanties retenues sont :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

Par ailleurs, et pour l'évaluation des biens en location, les principes retenus sont les suivants, selon la nature du bien :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

#### 2.4 Affectation des provisions

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées pour chaque client, en appliquant le taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur le client et de la valeur du bien en leasing.

Les taux de provision par classe sont :

- . A : Actifs courants -
- . B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier -
- . B2 : Actifs incertains 20%
- . B3 : Actifs préoccupants 50%
- . B4 : Actifs compromis 100%

**ARAB INTERNATIONAL LEASE****AIL**

11, Rue Hédi Noura - 1001 - Tunis

**Note 3 : RESPECT DE L'ARTICLE 4 DE LA CIRCULAIRE 91-24****3.1 RISQUES ENCOURUS SELON LA CIRCULAIRE 93-08**

ANNEE 2007

	Engagements bruts	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier)	49 474 905		43 970 744
Risques encourus sur la clientèle (Leasing immobilier)	9 422 130		4 514 020
Immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société	139 204	100%	139 204
Titres de participation	1 100 000	100%	1 100 000
Autres immobilisations financières	217 859	100%	217 859
Titres de transaction et de placement	11 895	100%	11 895
Créances sur l'Etat	534 891	0%	-
Autres actifs courants	426 983	100%	426 983
Banques et caisses	1 349 896	20%	269 979
<b>TOTAL DES RISQUES ENCOURUS</b>	<b>62 677 764</b>		<b>50 650 685</b>

**3.2 FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE**

Capital social	+	10 000 000
Réserves	+	1 400 839
Résultats reportés	+	34 707
Résultat de l'exercice	+	1 033 400
Distributions prévues	-	(400 000)
Autres actifs non courants	-	171 303
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE</b>	<b>A</b>	<b>12 240 249</b>
<b>FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</b>	<b>B</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES NETS</b>	<b>A+B</b>	<b>12 240 249</b>

**3.3 FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS****24,17%**

31 décembre 2007

## ARAB INTERNATIONAL LEASE

AIL

11, Rue Hédi Nouria - 1001 - Tunis

Note 4 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	38 550 483	8 138 244	715 703	422 204	2 707 668	50 534 303
Contrats en cours de MEF	892 137	-	-	-	-	892 137
Impayés	253 905	949 732	252 943	648 243	5 133 967	7 238 790
Avances reçues	(716 903)	(732)	-	-	(104 803)	(822 438)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>38 979 623</b>	<b>9 087 245</b>	<b>968 646</b>	<b>1 070 447</b>	<b>7 736 831</b>	<b>57 842 791</b>
Produits réservés	-	-	23 437	47 429	663 735	734 601
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>38 979 623</b>	<b>9 087 245</b>	<b>945 209</b>	<b>1 023 018</b>	<b>7 073 096</b>	<b>57 108 190</b>
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	1 617 915	170 930	-	-	-	1 788 845
<b>TOTAL HORS BILAN</b>	<b>1 617 915</b>	<b>170 930</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 788 845</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>40 597 538</b>	<b>9 258 174</b>	<b>945 209</b>	<b>1 023 018</b>	<b>7 073 096</b>	<b>58 897 036</b>
Garanties imputables sur risques encourus	39 500	6 500	-	-	1 500	47 500
Garanties non imputables sur risques encourus	54 683 463	10 693 599	1 213 787	778 538	1 630 904	69 000 292
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	1 534 358	1 534 358
Provisions sur impayés	-	-	4 823	184 961	4 205 354	4 395 138
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>54 722 963</b>	<b>10 700 099</b>	<b>1 218 610</b>	<b>963 500</b>	<b>7 372 117</b>	<b>74 977 288</b>
Leasing immobilier (décôte 50%)	3 430 649	588 528	46 082	58 944	389 816	4 514 020
Risques encourus négatifs	78 744	-	-	-	-	78 744
<b>RISQUES ENCOURUS</b>	<b>37 206 133</b>	<b>8 663 146</b>	<b>894 305</b>	<b>779 113</b>	<b>942 067</b>	<b>48 484 764</b>

ARAB INTERNATIONAL LEASE

AIL

11, Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

31 décembre 2007

Note 4-1 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

LEASING MOBILIER

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	31 658 653	7 032 690	642 626	347 136	1 916 339	41 597 445
Contrats en cours de MEF	892 137	-	-	-	-	892 137
Impayés	242 187	878 229	230 541	599 803	4 556 887	6 507 648
Avances reçues	(669 252)	(731)	-	-	(101 547)	(771 530)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>32 123 725</b>	<b>7 910 188</b>	<b>873 167</b>	<b>946 940</b>	<b>6 371 679</b>	<b>48 225 700</b>
Produits réservés	-	-	20 122	41 810	477 708	539 639
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>32 123 725</b>	<b>7 910 188</b>	<b>853 046</b>	<b>905 130</b>	<b>5 893 972</b>	<b>47 686 060</b>
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	1 617 915	170 930	-	-	-	1 788 845
<b>TOTAL HORS BILAN</b>	<b>1 617 915</b>	<b>170 930</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 788 845</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>33 741 640</b>	<b>8 081 118</b>	<b>853 046</b>	<b>905 130</b>	<b>5 893 972</b>	<b>49 474 905</b>
Garanties imputables sur risques encourus	39 500	6 500	-	-	1 500	47 500
Garanties non imputables sur risques encourus	43 704 553	8 999 560	1 048 398	578 708	832 695	55 163 914
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	1 494 670	1 494 670
Provisions sur impayés	-	-	4 823	184 961	3 845 550	4 035 334
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>43 744 053</b>	<b>9 006 060</b>	<b>1 053 221</b>	<b>763 669</b>	<b>6 174 416</b>	<b>60 741 419</b>
Risques encourus négatifs	73 343	-	-	-	-	73 343
<b>RISQUES ENCOURUS</b>	<b>33 775 483</b>	<b>8 074 618</b>	<b>848 223</b>	<b>720 169</b>	<b>552 251</b>	<b>43 970 744</b>

## ARAB INTERNATIONAL LEASE

AIL

11, Rue Hédi Noura - 1001 - Tunis

31 décembre 2007

**Note 4-2 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE****LEASING IMMOBILIER**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	6 891 831	1 105 554	73 077	75 068	791 329	8 936 858
Contrats en cours de MEF	-	-	-	-	-	0
Impayés	11 717	71 503	22 402	48 439	577 079	731 141
Avances reçues	(47 651)	-	-	-	(3 257)	(50 907)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>6 855 898</b>	<b>1 177 057</b>	<b>95 479</b>	<b>123 507</b>	<b>1 365 152</b>	<b>9 617 092</b>
Produits réservés	-	-	3 315	5 619	186 027	194 961
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>6 855 898</b>	<b>1 177 057</b>	<b>92 164</b>	<b>117 887</b>	<b>1 179 125</b>	<b>9 422 130</b>
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	-	-	-	-	-	0
<b>TOTAL HORS BILAN</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>6 855 898</b>	<b>1 177 057</b>	<b>92 164</b>	<b>117 887</b>	<b>1 179 125</b>	<b>9 422 130</b>
Garanties imputables sur risques encourus	-	-	-	-	-	0
Garanties non imputables sur risques encourus	10 978 910	1 694 038	165 389	199 831	798 210	13 836 378
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	39 688	39 688
Provisions sur impayés	-	-	-	-	359 804	359 804
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>10 978 910</b>	<b>1 694 038</b>	<b>165 389</b>	<b>199 831</b>	<b>1 197 701</b>	<b>14 235 870</b>
Leasing immobilier (décôte 50%)	3 427 949	588 528	46 082	58 944	389 816	4 511 319
Risques encourus négatifs	2 700	-	-	-	-	2 700
<b>RISQUES ENCOURUS</b>	<b>3 430 649</b>	<b>588 528</b>	<b>46 082</b>	<b>58 944</b>	<b>389 816</b>	<b>4 514 020</b>

**II – LES ENGAGEMENTS HORS BILAN****Note 1 : LES ENGAGEMENTS DONNES**

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

- Engagements sur opérations de leasing	1.788.845
- Intérêts sur emprunts obligataires	2.669.514
- Intérêts sur emprunts bancaires BTE	568.700
- Intérêts sur emprunts bancaires BTK	413.493
- Intérêts sur certificats de leasing BEST Bank	39.413
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>5.479.966</b>

**Note 2 : LES ENGAGEMENTS RECUS**

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les intérêts non échus sur opérations de leasing pour une valeur de	D : 7.646.496
- Les garanties réelles reçues des clients pour un montant de	D : 807.000
- Les avals reçus des banques sur emprunts obligataires et billets de trésorerie pour un montant de	D : 11.633.750

**III – Transactions avec les parties liées**

Au cours de l'exercice 2007, les transactions avec les parties liées se résument comme suit :

BTK

Le montant décaissé au titre des prestations fournies par la BTK s'élève à D : 427.424 et se détaille comme suit :

Commissions d'aval sur emprunts obligataires et billets de trésorerie	32.499
Commissions bancaires sur versements effets	11.055
Commissions bancaires sur versements chèques	3.895
Intérêts sur découverts bancaires	100.981
Intérêts sur crédit bancaire	212.882
Charges locatives	53.613
Jetons de présence	12.500
<u>Total</u>	<u>427.424</u>

Le montant encaissé au titre des intérêts créditeurs s'élève à D : 2.072.

UIB

Le montant décaissé au titre des prestations fournies par l'UIB s'élève à D : 6.250 et se détaille comme suit :

Jetons de présence	6.250
<u>Total</u>	<u>6.250</u>

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE  
L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 06 Juin 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de D :57.599.595 et un bénéfice net de D :1.033.400 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I. – Rapport sur les états financiers :**

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers :**

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité des commissaires aux comptes :**

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion :**

5- A notre avis, les états financiers de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**II. – Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 1<sup>er</sup>)** du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 2)** du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé de défaillances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par l'AIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 15 mars 2008

**Les Commissaires aux Comptes**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**

**F.A.C**

**Mohamed Néji HERGLI**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE  
L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Au courant de l'exercice 2007, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération spéciale, régie par les dispositions des articles sus indiqués.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 15 mars 2008

**Les Commissaires aux Comptes**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**

**F.A.C**

**Mohamed Néji HERGLI**